

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Candollea : journal international de botanique systématique = international journal of systematic botany**

Band (Jahr): **29 (1974)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

candollea

A stylized botanical illustration in white and yellow on a black background. On the left, a circular cross-section of a flower or fruit is shown, featuring a central five-lobed structure surrounded by a ring of small dots, all enclosed within concentric white lines. To the right, several elongated, pointed shapes represent leaves or petals, rendered in a gradient of yellow and olive green.

volume **29/2**

Organe des Conservatoire
et Jardin botaniques
de la Ville de Genève

“Candollea” publie des articles scientifiques originaux, en langue française, anglaise ou allemande, traitant de systématique, morphologie, chorologie et écologie végétales ainsi que d’autres sujets étroitement liés à la phytotaxonomie. Les manuscrits ne devraient pas, en règle générale, dépasser les 30 pages: des articles plus longs peuvent être divisés, au gré de la rédaction, et publiés par étapes successives.

Les travaux présentés sont jugés par un conseil de rédaction et, le cas échéant, par un expert spécialement désigné. L’avis de ces instances (anonymes) et la suite à donner seront communiqués à l’auteur.

D’une façon générale, les conseils du “Guide for the preparation of scientific papers for publication” (UNESCO SC/MD/5, Paris 1968) méritent d’être suivis.

Ne sont acceptés que des manuscrits proprement dactylographiés (à l’exclusion de doubles au carbone) sur du papier blanc solide, avec grande marge et double espacement (4 crans). Les auteurs sont instamment priés de ne rien souligner sauf éventuellement, d’un trait droit, les noms latins de taxons qui apparaissent dans le texte et les synonymies.

Pour la présentation et la disposition du texte, surtout des citations de tout genre et de la bibliographie, il est vivement recommandé de suivre le modèle des fascicules précédents de cette revue, à partir du volume 24. En particulier, les abréviations des titres de périodiques se conformeront au modèle du “Botanico-Periodicum-Huntianum” (Pittsburgh 1968). Pour la citation d’herbiers, on adoptera les sigles de l’“Index herbariorum” (Regnum Veg. 31). Les clefs de détermination “en escalier” (indented keys) sont à éviter. La publication de tableaux et graphiques dépliant est à exclure.

L’application stricte des dispositions du “Code international de la nomenclature botanique” est de rigueur.

Les dessins au trait et les graphiques seront exécutés à l’encre de chine et numérotés au crayon. Les textes explicatifs devraient être relégués, dans la mesure du possible, dans les légendes. Les chiffres et lettres de renvoi seront tracés au chablon. Il est recommandé d’associer à chaque figure le dessin d’un étalon métrique. L’assemblage des figures et leur disposition dans le texte sont du ressort de la rédaction.

Les illustrations tramées (photographies p. ex.) sont assemblées en hors-texte à la fin de chaque article, ce dont on tiendra compte dans la numérotation. On veillera à ce que le cadrage des figures permette une utilisation rationnelle des pages: les surnuméraires, ainsi que celles de qualité insuffisante, seront en effet éliminées. La reproduction en hors-texte exigeant des frais supplémentaires, une contribution pécuniaire de l’auteur peut être exigée.

Les légendes des illustrations, aussi concises que possible, seront regroupées sur une feuille séparée. Toute indication chiffrée de l’agrandissement ou de la réduction est à exclure.

La rédaction se charge de résumer chaque article dans les trois langues admises. Elle encourage les auteurs à lui soumettre des projets de résumés.

Les auteurs reçoivent 50 tirages à part gratuits. Les exemplaires supplémentaires (et, le cas échéant, les couvertures) seront facturés au prix coûtant. Leur nombre doit être mentionné, à l’endroit prévu, sur les épreuves.

Couverture: *Camellia sinensis* (L.) Kuntze

Diagramme floral de M. H. M. Burdet
Maquette et réalisation de Mlle S. Wikström